

Cherbourg. Rénovation énergétique : un suivi gratuit dans vos travaux



Cherbourg est la troisième plateforme qui va voir le jour en Normandie, la première dans la Manche. | Ouest-France

Une plateforme territoriale en matière de rénovation énergétique vient de voir le jour. Elle permet à tous les propriétaires de bénéficier d'un accompagnement gratuit de leur dossier.

Le Pass'Rénov'Énergie vient de voir le jour à Cherbourg, c'est quoi ?

« C'est un nouveau service public qui est destiné à tous les propriétaires ou copropriétaires du territoire, quels que soient leurs revenus, et qui ont un projet de rénovation énergétique de leur logement », confie Arnaud Catherine, maire adjoint à l'innovation énergétique et à la maîtrise de l'énergie.

Il s'agit d'une plateforme territoriale novatrice que l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie) souhaite développer au niveau national. **« Cherbourg est la troisième plateforme qui va voir le jour en Normandie après la communauté d'agglomération havraise et celle Seine-Eure, à Louviers. Dans la Manche, c'est la première. Elle va être suivie dans les mois à venir de l'ouverture de celle de Côte-Ouest Centre-Manche. Il y a seulement dix espaces de ce type en France et notre volonté est de renforcer le conseil »,** souligne Loïc Leproust, ingénieur bâtiment à l'Ademe.

Quels sont ses objectifs ?

« Devant le nombre important d'aides qui peuvent tourner autour de la rénovation de l'habitat, bien souvent, les propriétaires sont perdus techniquement et administrativement. Et ça peut les empêcher de s'engager dans la rénovation thermique. L'idée est de leur apporter un service de bout en bout et de donner de la valeur au parc immobilier », précise Arnaud Catherine.

Quel est son fonctionnement ?

« Il y aura un accueil physique, puis un conseiller prendra en charge le propriétaire dès le début du projet jusqu'à la fin, tout en assurant un suivi de deux ans après les travaux pour utiliser correctement son logement. Le service de nos conseillers est gratuit », précise Didier Hue, directeur du Centre de développement pour l'habitat et le développement des territoires.

Une visite au domicile est faite, le conseiller propose un bouquet des travaux à faire, s'occupe des devis auprès des artisans, monte un plan de financement, trouve les aides financières et peut même s'occuper du prêt bancaire complémentaire. Il est aussi là pour suivre le chantier et pour la réception des travaux.

Pass'Rénov Énergie, 57, rue François-La Vieille. Renseignements au téléphone au 02 33 01 53 19 ou à pass.renov.energie@cherbourg.fr